

La transmission des documents représente une obligation légale au sens de l'assurance-chômage

# www.Job-Room.ch

Utilisez exclusivement Job-Room pour l'envoi :

- Recherches d'emploi (chaque mois avant la fin du délai légal)
- Dossier de candidature (CV, lettre de motivation, certificats travail, diplômes)

## Enregistrement Job-Room

<http://www.travail.swiss/enregistrement>

No personnel login (reçu à l'inscription ORP)

## Vos avantages

Grâce à l'utilisation du portail Job-Room :

- Un accès à toutes les offres d'emploi de Suisse
- Une gestion et un historique de tous vos documents (candidatures, recherches d'emploi) et de vos postulations en ligne
- Un traitement plus rapide et sans perte de documents
- Un accès en exclusivité aux offres d'emploi soumises à l'obligation d'annonce
- Liens accessibles depuis n'importe quel support (iPhone, iPad, ordinateur)



## Pour tous les autres documents :

Contrats de travail, lettres de licenciements, certificats médicaux, etc.

Utilisez l'adresse électronique :

➔ [doc.orp@ne.ch](mailto:doc.orp@ne.ch)

- ✓ Uniquement des documents lisibles en PDF ou Word
- ✓ Gardez les accusés de réception
- ➔ Vos documents ne seront traités qu'après l'ouverture de votre dossier à l'ORP

L'envoi par courrier postal est possible pour les personnes ne possédant pas un accès informatique